Accusé de réception en préfecture
021-242100410-20231117-DM20231116_7-DE
Date de télétransmission : 17/11/2023
Date de réception préfecture : 17/11/2023

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 novembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43 Nombre de

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de présents participant au vote : 36

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Rémi DETANG
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-Claude GIRARD
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Philippe LEMANCEAU

Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Madame Christine MARTIN
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Céline TONOT
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Brigitte POPARD
Madame Nuray AKPINARISTIQUAM
Monsieur Laurent GOBET
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Ludmila MONTEIRO

Monsieur Jean-Michel
VERPILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGINCLAUDET
Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jacques CARRELET
DE LOISY
Monsieur Didier RELOT
Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET Madame Dominique MARTIN-GENDRE Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

DM20231116 7 N°7 - 1/3

OBJET: HABITAT. POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - Demande de garantie d'emprunt – Habellis - Construction de 26 logements collectifs en location-accession situés dans l'éco-quartier «Les Pommerets » à Longvic

Au titre de la programmation 2023 de la Délégation de gestion des aides à la pierre, par décision de financement de Dijon métropole en date du 27 juin, Habellis réalise, dans le cadre du dispositif location-accession, l'opération « ORIGIN'L » de 26 logements situés dans l'éco-quartier « Les Pommerets » à Longvic.

Le bailleur a contracté auprès du Crédit Coopératif, société coopérative anonyme de banque populaire à capital variable, un emprunt à taux révisable d'un montant de 5 000 000 € (cinq millions d'euros) destiné à financer cette opération.

Le Crédit Coopératif subordonne son concours à la condition que le remboursement en capital, augmenté des intérêts, intérêts de retard, indemnités de remboursement anticipé, tous autres frais et autres accessoires de l'emprunt d'un montant de 5 000 000,00 € (cinq millions d'euros) soit garanti solidairement avec Habellis avec renonciation au bénéfice de discussion par Dijon métropole à concurrence de 100 % des sommes dues par l'emprunteur.

Habellis sollicite la garantie financière de Dijon métropole, dans le cadre de ses dispositions d'intervention, à hauteur de 100% du montant de ce prêt.

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous :

Vu les articles L5111-4 et les articles L2252-1, L2252-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de prêt n° A922302D, figurant en annexe de la présente délibération, signé entre Habellis et le Crédit Coopératif ;

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder la garantie financière de Dijon métropole à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt « Prêt Social de Location-accession (PSLA) » d'un montant total de 5 000 000, 00 € souscrit par Habellis auprès du Crédit Coopératif. Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction de 26 logements, « ORIGIN'L », situés dans l'éco-quartier « Les Pommerets » à Longvic.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant du prêt : 5 000 000,00 € (cinq millions d'euros) ;
- Nature du prêt : Prêt Social de Location Accession (PSLA) ;
- Durée totale du financement : 6 ans dont 24 mois maximum de préfinancement ;
- Période de préfinancement : 2 ans maximum, taux d'intérêt : Euribor 3 mois + 0,70% ;
- Période d'amortissement du capital consolidé : 4 ans maximum, taux d'intérêt : Euribor 3 mois + 0,57 % ;
- Modalités d'amortissement :16 échéances trimestrielles constantes sur la base d'un amortissement d'un prêt de 30 ans ;
- Capital restant dû : en une seule échéance (délai de 26 ans) ;
- Frais de dossier : 12 500 € (douze mille cinq cents euros).
- **de dire** que Dijon métropole reconnaît avoir pris connaissance dudit contrat annexé à la présente délibération :
- de dire que Dijon métropole renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, dès réception de la demande de Crédit Coopératif, à hauteur de la quotité garantie soit 100%, toute somme due au titre de ce prêt en capital, intérêts, intérêts de retard et tous autres frais et accessoires qui n'aurait pas été acquittée par Habellis à sa date d'exigibilité et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

DM20231116 7 N°7 - 2/3

- **de dire** que Dijon métropole s'engage, pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges du prêt ;

- d'autoriser Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt correspondant établi entre Habellis et le Crédit Coopératif et à signer la convention de garantie annexée à la présente délibération ainsi que tout acte utile à la bonne exécution cette décision.

Scrutin Pour: 40 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 1

Dont 5 PROCURATION(s)

Le secrétaire, Madame MONTEIRO Le Président, Monsieur REBSAMEN

DM20231116_7 N°7 - 3/3